

France – Vaccinations dans les EHPAD : l'arnaque au consentement ?



[Source : Boulevard Voltaire]

« L'adhésion à la vaccination contre le Covid atteint le taux de 80 % en EHPAD », nous annonçait triomphalement *Les Échos*, le week-end dernier : « Samedi, 241.000 [résidents] avaient déjà reçu au moins la première injection. Le 6 février, ils devraient être 450.000. » Un record. Même si, faute de combattants, le combat risque de cesser : on n'a plus de vaccins.

Après les soignants, les vieux sont nos héros. Jetez un œil sur l'ami Google et vous trouverez la liste des premiers de cordée : « Henri, 94 ans, premier vacciné d'EHPAD en Savoie », « Denise, 91 ans, première vaccinée de l'EHPAD Bonnet » à Belfort, « Éliane, 76 ans, première vaccinée en Guyane », « Germaine, 87 ans, vaccinée au sein de l'EHPAD du Carmel, à Tarbes ». Etc.

À défaut de monuments aux morts de la guerre économique post-Covid-19, on va sans doute ériger des monuments aux pionniers de la vaccination.

Donc, nos anciens sont bien sages, disciplinés, tous prêts à remonter leur manche pour se faire piquer le gras du bras. Au début, ils renâclaient un peu, mais on leur a tout bien expliqué et ils ont tout compris, c'est sûr. Il faut dire qu'on ne lésine pas devant les moyens.

Ainsi, dans l'EHPAD de la Drôme où vit Simone, 105 ans. À son âge, elle en a vu d'autres, des guerres et des couvre-feux. Simone est une battante qui n'a renoncé à l'autonomie que contrainte et forcée, à 100 ans passés. Elle se moque bien du Covid-19 : mourir de ça ou d'autre chose quand on attend tous les jours que la Faucheuse vienne vous cueillir, quelle importance ? L'important, à son âge, c'est l'affection de ses proches. Ce sont les visites, les appels quotidiens, le peu de socialisation qui reste encore possible et dont on risque de la priver pour la troisième fois cette année.

Simone a dit tout de suite qu'ils pouvaient remballer leur vaccin : « Merci bien, je passe mon tour ! » Alors, on lui a dépêché une psy. Une jeune stagiaire de 22 ans, fraîche émoulue de l'école, pour lui faire avaler le consentement. J'ai sous les yeux la fiche qu'on a voulu lui faire signer et dont sa petite-fille a obtenu à grand-peine qu'on la lui communique. La voici

:

« Je soussigné... atteste avoir reçu les informations concernant la vaccination contre la Covid-19, NOTAMMENT SUR LES BÉNÉFICES ET LES RISQUES LIÉS À LA VACCINATION TELS QUE MENTIONNÉS DANS LA NOTICE DU VACCIN Pfizer à ARNm (COMINARTY).

J'ai compris l'ensemble de ces informations et j'autorise le médecin à me vacciner. »

Suivent dix lignes sur la traçabilité et la protection des données personnelles, avant cette invitation finale :

« Pour plus d'information sur la vaccination :
<https://www.ameli.fr/medecin/actualites/vaccination-contre-la-covid-19-le-point-sur-la-strategie-et-les-vaccins>. »

Qui peut croire que Simone, à 105 ans, a bien eu accès et compris les informations mentionnées dans la notice de Pfizer ? Qui peut croire que Simone, 105 ans et les doigts déformés par l'arthrose, va descendre avec son déambulateur jusqu'au secrétariat de l'établissement, fermé à double tour, pour demander l'accès à l'ordinateur afin d'y consulter le site *ameli.fr* ?

Plus scandaleux, car plus hypocrite encore : il n'y a, sur ce document, aucune case prévue pour le renoncement. Il a fallu que Simone exige que la jeune stagiaire note, au bas de la page : « Je refuse la vaccination contre la Covid-19. »

La laissera-t-on en paix pour autant ? Non. Après avoir consenti sèchement à communiquer ce document à la famille, la directrice de l'établissement a annoncé que le médecin reviendrait à la charge.

D'accord ou pas, il va falloir passer à la piqûre, sinon retour à la case prison ?

Ce matin, une femme âgée pleurait au micro de RTL. Trois fois, déjà, qu'on lui reporte son rendez-vous de vaccination. On lui dit maintenant que, peut-être, on pourra la piquer début avril... si la peur ne l'a pas tuée avant.